## SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille
Siège:
Métropole européenne de Lille
1 rue du Ballon
59034 LILLE cedex

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole

Bureau du 4 juin 2015

Délibération du Bureau n°04-2015

PRÉFECTURE DU NORD

0 1 JUIL. 2015 15

Objet: MAGASIN DE NÉGOCE DE MATÉRIAUX « ENVAIN » À PONT-À-MARCQ; DEMANDE DE DEROGATION POUR AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE AU TITRE DU L.122-2 ET L.122-2-1 DU CODE DE L'URBANISME.

Le jeudi 4 juin deux mille quinze à quinze heures trente, le Bureau du Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole Européenne de Lille en salon des peintres, sous la présidence de Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE, Vice-président.

### Titulaires présents :

Messieurs M. BORREWATER, P. DAUBRESSE, L. FOUTRY, C. GRAS, B. HAESEBROECK,

#### Titulaires excusés :

Messieurs D. CASTELAIN, N. LEBAS

Convocation au Bureau du Comité syndical et affichage : 29 mai 2015

Nombre de membres du Bureau: 7

Publiée le :

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPPOREDU NORD

## Rapport de Monsieur le Président

0 1 JUIL, 2015

15

Le dossier concerne l'implantation d'un projet commercial consacré à la vente de matériaux de construction dans la zone d'activités de la Planque (12 ha), située dans la commune de Pont-à-Marcq (222 ha, 2 701 habitants).

Il est soumis à une demande de dérogation à l'urbanisation préalable à son examen en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), car il est situé à l'intérieur d'un secteur rendu constructible après l'entrée en vigueur de la loi du 2 juillet 2003.

Le projet vise à développer, sur une surface de 2,06 ha, un magasin de 1943 m² de surface de vente (espaces extérieurs compris), accompagné d'un parking de 79 places, dans une zone d'activités située en bordure du nouveau contournement de Pont-à-Marcq (D549).

La zone d'activités a été créée par la CCI Grand Lille, à l'occasion de la construction de la voie de contournement de Pont-à-Marcq. Elle est majoritairement occupée par des projets de plus petite taille, le magasin de matériaux y prendra une part conséquente, en accord avec le vendeur-aménageur qu'est la CCI Grand Lille.

Cette zone d'activités est située à l'ouest de la voie routière de contournement qui joue, jusqu'à présent, le rôle de limite à l'urbanisation.

## Éléments positifs à souligner :

- Le projet se développe dans un secteur inscrit comme secteur d'extension à dominante économique dans le Schéma directeur de 2002.
- La zone d'activités où il s'implante est déjà aménagée et les lots sont en cours de vente et d'occupation. Le projet s'intègre donc dans un secteur déjà dédié à l'urbanisation.

#### Des réserves :

- Le projet se trouve en entrée de ville de Pont-à-Marcq et devra, à ce titre, faire l'objet d'un véritable effort d'intégration urbaine, architecturale et paysagère.
- Aucun arrêt de transports en commun ne se situe à proximité (le plus proche : 1,2 km).

### Éléments de contexte :

La Commission départementale de consommation des espaces agricoles a examiné le projet commercial le 19 mars 2015. Le dossier a reçu un avis favorable.

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE

PRÉFECTURE DU NORD		
1	0 1 JUIL. 2015	15
ARRIVÉE		

### Décision proposée :

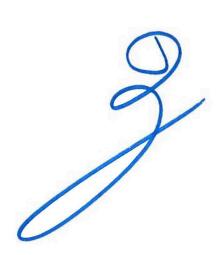
Considérant que l'urbanisation envisagée

- ne nuit pas à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques,
- ne conduit pas à une consommation excessive de l'espace,
- ne génère pas d'impact excessif sur les flux de déplacements et ne nuit pas à une répartition équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services,

les membres du Bureau du Comité syndical du SCOT de Lille Métropole accordent la dérogation préalable à l'autorisation commerciale.

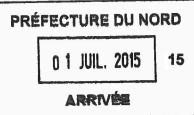
La décision prise par le Syndicat mixte sera transmise au porteur de projet.

Damien CASTELAIN
Président du Syndicat mixte du SCOT
de Lille Métropole



# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

## **PLAN DE SITUATION DU PROJET**





PC1 Plan de situation

